

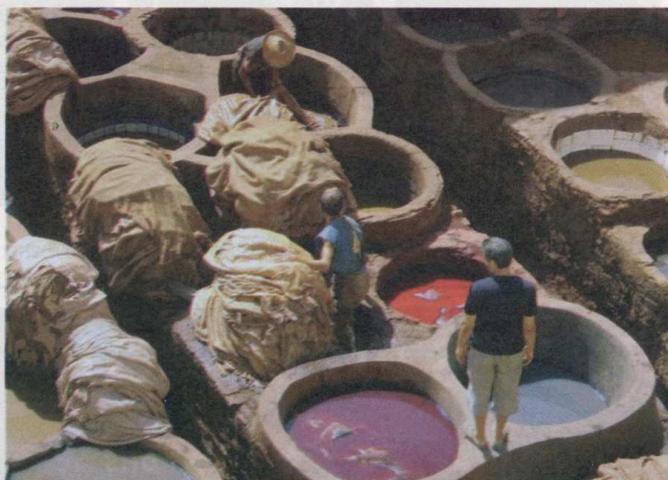
# Fès aura sa zone industrielle dédiée au cuir

● Les tanneurs auront enfin leur zone industrielle dédiée à Fès. Après moult oppositions, elle sera située à Aïn Cheggag, près de Fès, la capitale du cuir marocain. Celle-ci s'étale sur 90 ha et espère regrouper la soixantaine de tanneries formelles et informelles dans un seul espace. Détails d'un projet au coût estimé à 241 MDH.

Au Maroc, il existe environ 80 tanneries industrielles appartenant aux secteurs formel et informel, dont plus de 60 situées à Fès. Selon Hassan Tazi, président de la filière tannerie et industriel à Sidi Harazem, la plupart des tanneries sont médiocres en termes de qualité, d'organisation, de méthodes de tannage... «Seule une vingtaine d'entre elles sont aux normes», assure-t-il. D'où la nécessité de créer une zone industrielle avec des standards internationaux, offrant une meilleure compétitivité et garantissant la protection de l'environnement. Pour ce faire, la Fédération des industries du cuir (FEDIC) et l'Association des tanneries du Maroc ont proposé d'implanter une zone industrielle à Aïn Cheggag, dans la région de Sefrou. Un projet qui a tardé à venir.

## Les tanneurs préfèrent Ras El Ma

En effet, les blocages ont duré des années. Et pour cause, les détracteurs du projet prétendent que la région se situe loin de Fès (35 Km), qu'elle manque d'eau et qu'elle est dépourvue d'une zone logistique. «La zone industrielle de Aïn Cheggag ne peut pas rencontrer le succès attendu. Nous avons proposé Ras El Ma, une zone proche de Fès, bien irriguée et qui bénéficiera prochainement d'un port sec et d'une zone franche logistique», lance Hassan Tazi. Pour Hicham Azmi, directeur général de la FEDIC, le projet de Aïn Cheggag a toutes les caractéristiques pour réussir. De plus, il a déjà été approuvé. «Nous avons sélectionné le cabinet Arsen Consulting pour l'étude relative au projet. Celui-ci a recommandé la zone de Aïn Cheggag avec certaines préconisations. L'étude a été présentée et validée entre fin juin et début juillet. En ce qui concerne les critères de la zone, l'eau n'a jamais



constitué un handicap. Peut-être que le manque de proximité va changer la vie et les habitudes des petites tanneries et artisans du centre-ville, mais la décision a été prise. Le projet n'a été que trop retardé. Entre inconvénients et avantages, ces derniers pèsent davantage dans la balance. Au final, le projet reste valable. La FEDIC et l'Association des tanneries du Maroc l'ont toutes deux approuvées», explique Hicham Azmi.

## Tous les tanneurs de Fès à Aïn Cheggag

Le fait est là. Les tanneurs déménageront dans quelques années à Aïn Cheggag. La FEDIC en est même à la 2<sup>e</sup> phase du projet. Place aujourd'hui à la déclinaison du projet, au lancement des appels d'offres et à la viabilisation. Dans ce cadre, il faut savoir que la zone industrielle de Aïn Cheggag est située à 20 km de Fès et à 5 km de l'aéroport international de Fès-Saïss. Elle est desservie par la route nationale et est proche de l'autoroute. De plus, la facilité d'obtention du foncier a été un atout en faveur de ce site dit proche des ressources hydriques. La zone industrielle s'étale sur 90

ha, dont 50 ha qui sont la propriété du ministère de l'Industrie, et 40 ha des terrains collectifs. La filière cuir se taille la part du lion avec 50 ha, et 40 ha reviennent aux industries généralistes (dont 8 ha occupés par deux unités industrielles). En outre, un projet de plateforme logistique de 35 ha est prévu dans la zone de Aïn Cheggag. Cependant, il est pour l'instant voué aux activités agricoles. Au niveau environnemental, les unités seront installées selon les standards internationaux, et les bâtiments et installations sont dotés de stations d'épuration. Une première au Maroc! Cela permettra de rattacher des tanneries à des STEP communes (déchets liquides) et de mettre en place des filières de recyclage (déchets solides). Outre la volonté de protéger l'environnement, le ministère et la FEDIC veulent surtout structurer le secteur. La zone industrielle de Aïn Cheggag est un projet pilote qui permettra, à terme, de rassembler les tanneurs dans une unique zone géographique permettant le contact physique, la transmission des connaissances et la collaboration, ainsi que le passage de l'informel au formel. Reposant sur le

concept d'écosystème industriel très cher au ministère de l'Industrie et du commerce, cette zone inclura la tannerie mais aussi des transformateurs dans la chaussure. «Il apportera beaucoup de bénéfice à Fès pour un meilleur niveau de compétitivité», lance Hicham Azmi. Espérons que ce projet rencontrera le succès escompté, d'autant plus que le mètre carré y est vendu entre 300 et 500 DH, pour une superficie minimum de 500 m<sup>2</sup>. Un prix jugé à la portée des tanneurs.

## Le chrome 6 existe-t-il dans le tannage au Maroc?

Les médias internationaux se sont intéressés au mode de tannage des peaux en cuir au chrome 6, ainsi qu'à la traçabilité de ces peaux utilisées par les marques européennes de chaussures, sacs autres articles de maroquinerie. Les résultats révélés sont stupéfiants. Les peaux incriminées proviennent pour la plupart d'Asie du Sud Est où le tannage connaît un réel essor. Le Maroc est également concerné car il importe aussi une partie de ses peaux de l'étranger, notamment d'Inde. Pour notre part, nous nous sommes intéressés au procédé de tannage des peaux marocaines au chrome. Si celui-ci dépasse la norme de 3mg/kg, il devient cancérigène. Au Maroc, les spécialistes nous ont affirmé que les peaux marocaines ne peuvent dépasser la norme de 3mg/kg de chrome 6. Elles sont même pauvres en chrome. «Et pour cause, les tanneurs rechignent à utiliser une quantité suffisante de chrome dans le processus de tannage. De plus, le chrome n'est pas bien fixé dans la peau car celle-ci n'est pas préalablement préparée au tannage. Si la peau est saturée, elle est bien traitée. Mais c'est un cas exceptionnel dans les tanneries marocaines. Je peux vous assurer qu'après avoir achevé le processus, les bains de chrome sont la plupart du temps encore bourrés de produit et déversés directement dans l'environnement. Mais là, c'est un autre problème. En tout cas, soyez rassurés. Il n'y a pas d'excès de chrome dans les peaux marocaines», explique Adib Moufid, conseiller technique dans les tanneries.

● ● ●  
Le coût du projet d'Aïn Cheggag est estimé 241 millions de DH.

PAR WIAM MARKHOUS  
w.markhous@leseco.ma